

Thématique : Groupe de travail « Logement »

Brève description et principaux objectifs :

Bien que le logement ne soit pas une compétence de l'Union européenne, bon nombre d'aspects juridiques traités au niveau européen peuvent avoir une incidence sur le logement au niveau national, régional et local.

C'est habituellement le cas des règles sur la performance énergétique des bâtiments ou sur le cadre fiscal européen pour la rénovation des habitations privées (c'est-à-dire les taux réduits de TVA).

Pourquoi la FIEC s'occupe-t-elle de cette thématique :

Dans ce contexte, la FIEC a créé un groupe de travail dédié à toutes les questions en matière de logement.

Les fédérations membres sont ainsi prêtes à échanger des informations à propos de leur secteur national du logement (par ex., conditions du marché, environnement fiscal et juridique).

Par ailleurs, ce groupe de travail prépare actuellement un document de politique sur le logement, avec le développement de solutions proposées par le secteur de la construction, y compris la problématique des pénuries de logements.

Actions et dates clés :

07/12/2018 – Réunion du groupe de travail

04/04/2019 – Réunion du groupe de travail

En cours – Préparation d'un document de politique sur le logement